



INFORMATION

CORONAVIRUS - COVID-19

Compte-tenu de l'évolution de la situation épidémique en France et des mesures gouvernementales déjà adoptées, nous vous informons que tous les accueils dans les ports de plaisance que nous exploitons ainsi que les activités que nous y développons, incluant les manutentions de bateaux sur les aires de carénage, sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.

Nous maintenons toutefois dans les différents ports des permanences téléphoniques ainsi qu'une surveillance du plan d'eau.

Vous pouvez donc, en cas d'urgence, contacter votre capitainerie par mail ou par téléphone aux numéros habituels.

Merci à celles et ceux qui reçoivent leur courrier via le bureau du port de se mettre en relation avec leur capitainerie, par téléphone ou mail, afin qu'il leur soit indiqué comment sera organisé ce service.

Nous faisons en sorte de laisser accessible l'ensemble des postes sanitaires disponibles sur les espaces portuaires.

La solidarité des gens de mer n'est pas un vain mot, nous saurons tous en témoigner dans les semaines qui viennent.

L'équipe des ports de plaisance